

Nombre de membres en exercice : 11
Présents : 8
Absents et excusés : 3
Procurations : 1
Votants : 9

N° 2024 – CA – 03 :

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Onet-le-Château se sont réunis le mardi cinq mars deux mille vingt-quatre à 09h00, dans les locaux du CCAS d'Onet-le-Château, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-sept février deux mille vingt-quatre.

Présidence : Jean-Philippe KEROSLIAN,

Présents : Dominique BEC, Marie-Thérèse BOULOC, Sylvain TRIADOU, Jeanine MONTEILLET, Christine LATAPIE, Marie-Claude BOIDIN, Françoise VITIELLO,

Absent ayant donné pouvoir : Jean-Pierre FLAK (pouvoir à Sylvain TRIADOU),

Absents excusés : Jean-Luc PAULAT, Isabelle COURTIAL,

Secrétaire de séance : Christine LATAPIE.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE ET APPROBATION DU ROB 2024

ENTENDU que le débat d'orientation budgétaire concernant le CCAS pour l'année 2024 est une première étape du cycle budgétaire et un moment essentiel de communication financière.

ENTENDU que conformément au cadre juridique, ce débat doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif du CCAS et s'appuyer sur un rapport.

CONSIDERANT que ce débat permet, d'une part, de discuter des grandes orientations budgétaires à retenir pour le prochain budget primitif et, d'autre part, d'informer les membres du Conseil d'Administration sur l'évolution prévisible de la situation financière du CCAS pour 2024.

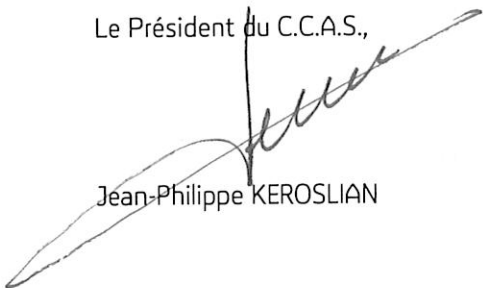
ENTENDU que le rapport d'orientation budgétaire, tel qu'annexé à la présente note, est un élément clé qui sert de base aux échanges du débat d'orientation budgétaire au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Cet exposé entendu et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du CCAS à l'unanimité des voix :

- prennent acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2024 sur la base de du rapport,
- approuvent le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 (ROB), tel qu'annexé à la présente note.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et ans susdits
Pour extrait conforme,

Le Président du C.C.A.S.,


Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,


Christine LATAPIE

Certifiée exécutoire par M. le Président
Compte tenu de la transmission en Préfecture le :
Et de la publication le : **18 MARS 2024**